



Le Mini Coquelicot

Lettre mensuelle d'information de la section syndicale CGT Axway



Juillet 2016

Rencontre entre la direction d'Axway et la CGT : un réel échange mais peu d'engagement.

Suite aux échanges de courriers entre la CGT d'Axway et Jean Marc Lazzari (voir les Mini Coquelicots de mai et juin), une rencontre a eu lieu le 20 juin. A cette occasion, nous avons réitéré notre forte inquiétude vis-à-vis d'un nombre important de départs forcés constatés sur les trois derniers mois écoulés. Nous avons fortement insisté sur le fait que **nous refusons que les salariés d'Axway constituent la variable d'ajustement économique utilisée par l'entreprise pour atteindre ses objectifs de rentabilité**. Sur ce terrain, nous ne partageons clairement pas le même point de vue. Nous rappelant ses axes stratégiques dont le deuxième trimestre devrait servir d'étape de validation, Mr Lazzari a rappelé sa volonté de faire le « ménage » dans les effectifs jugés « inadaptés » autant au niveau de la hiérarchie que des autres salariés. Il n'exclut d'ailleurs pas que **le taux de « turnover » (rotation des effectifs) puisse être plus élevé qu'il ne l'est actuellement**.

Nous avons également défendu le fait que la qualité du travail des salariés est liée aux moyens mis en œuvre par l'entreprise. Sur ce sujet nous avons demandé qu'un effort soit fait en matière de **formation**. Nous avons a priori été entendus et des propositions devraient être faites. Nous avons également défendu la **mobilité professionnelle** comme moyen d'éviter des licenciements inutiles. Le constat est partagé sur ce point, même si la direction n'a pas proposé d'action particulière. Nous avons enfin réaffirmé notre volonté de voir la direction évoluer sur les **rémunérations**, après l'enveloppe décevante du début d'année (1%) et la faible participation. Tout en soutenant une logique de « marché », Mr Lazzari a concédé que la participation dans sa forme actuelle n'était pas satisfaisante et **que le mécanisme devait évoluer. Loin de nous avoir donné entière satisfaction, cette rencontre a pourtant mis en évidence des dossiers de fond auxquels la direction devrait s'atteler. La CGT Axway est disponible pour négocier sur tout sujet permettant l'amélioration des conditions de travail des salariés en évitant le gâchis humain que nous subissons actuellement.**

Un jour supplémentaire rémunéré en cas de déménagement

Un avenant à l'accord du 24 mai 2014 relatif aux congés payés a été signé par les organisations syndicales CGT, CFDT et CFTC. Cet avenant crée une « *circonstance supplémentaire d'autorisation d'absence exceptionnelle, non déductible des congés et n'entraînant pas de réduction des appointements : le déménagement du domicile principal* ». En clair, **une journée rémunérée accordée pour un déménagement** (le Code du travail ne prévoit pas de jour rémunéré pour déménager, pas plus que la convention collective).

Retrouvez [La CGT Axway](#) sur JIVE le réseau social d'Axway

Retrouvez nos articles sur <http://axway.reference-syndicale.fr/>



Le Mini Coquelicot Section syndicale CGT d'Axway, 26 rue des Pavillons 92807 Puteaux cedex
Tel : 06.83.49.92.24 / 01.47.17.27.64

lacgt.axway@free.fr / <http://axway.reference-syndicale.fr/>

Elections professionnelles dans l'UES : c'est parti !

La signature, le 13 juin dernier, des protocoles relatifs à l'élection des délégués du personnel et des membres des comités d'établissements et du CCE de l'UES marque le coup d'envoi de la campagne électorale. Elle vient clore plus d'un an de négociation entre la direction et 9 organisations syndicales nationales ou « maison » (voire très proches du patronat). Nous avons déjà évoqué les négociations en cours dans nos publications.

La CGT de l'UES Sopra-Steria comprenant notamment deux représentants d'Axway a activement participé à ces négociations. Elle a dès le départ revendiqué une organisation des comités d'établissements adaptée à la configuration de chaque entreprise. Ainsi, Sopra-Steria, qui possède un important réseau d'agences sur le territoire se voit imposer un CE unique de près de 50 membres ! La CGT réclamait un découpage régional plus proche des salariés et d'un fonctionnement plus souple. Cette revendication, ignorée par la direction, fut un obstacle à la signature.

La CGT a cependant négocié -et parfois obtenu- plusieurs aménagements, en faveur de l'action des candidats et futurs élus sans distinction d'appartenance. Par exemple, elle a été entendue sur l'ajout d'une section « moyens de campagne » qui introduit la possibilité pour les candidats de se déplacer. Des garanties concernant la possibilité des élus de se déplacer en cas de visioconférence, ou le contrôle des opérations de votes ont également été obtenues. Concernant spécifiquement Axway, elle a demandé à ce que la situation des salariés du site de Lyon soit clarifiée : en conséquence, ceux-ci pourront élire leurs propres délégués du personnel. La CGT avait revendiqué pour Axway le maintien du collège unique, permettant aux candidats (cadres ou non) de se mélanger sur les mêmes listes mais cette mesure n'a pas recueilli l'unanimité requise.

Le texte final ne comporte pas notre signature mais reste marqué de notre empreinte. Dans cette négociation marathon, l'effort compte autant que le résultat !



Syndicats de salariés : méfiez-vous des contrefaçons. Faites confiance à l'original.

Il est connu que les produits contrefaits représentent souvent un danger pour ceux qui les utilisent. Le syndicalisme de salariés n'est pas exempt de ces dangers. Issue du rapprochement Sopra-Steria, une certaine organisation pro-patronale fait maintenant de l'entrisme chez Axway. A y regarder de plus près, les défauts de conception sont déjà présents.

L'indépendance.... vraiment ?

Comme toute association, un syndicat de salariés se doit de gérer son budget. Une certaine organisation ne semble pas faire grand bruit du fait que ses membres salariés dans un conseil d'administration touchent des jetons de présence qui retomberaient dans sa caisse. Voilà une brillante définition de l'indépendance financière.

Des propos confus.

Visiblement peu habituée au mélange des genres, une certaine organisation se plaint que des accords d'entreprise signés par les organisations syndicales seraient négociés par le comité d'entreprise. Dans d'autres circonstances, on pourrait qualifier ce propos de mensonger, mais il doit s'agir d'une erreur liée à la méconnaissance du sujet. Un accord est soit négocié et signé avec les organisations syndicales, soit dans certains cas avec le CE mais jamais les deux à la fois. Difficile d'accuser les autres de voler un travail qu'on ne produit pas.

Le mépris de l'information des salariés.

Il semblerait que pour une certaine organisation, l'information aux salariés ne soit pas une priorité. Dans toute démocratie, dont celle de l'entreprise, communiquer c'est aussi être transparent, accepter de rendre des comptes à ceux qui vous ont élu. C'est aussi accepter que les salariés viennent demander des comptes. Est-ce de cela qu'une certaine organisation a peur ?

Des élus sans réseau de solidarité.

Chez une certaine organisation, les structures qui rendent efficace un syndicat de salariés sont inutiles. Comment croire qu'on puisse agir efficacement dans son entreprise si on ne peut pas être informé et formé sur les évolutions dans le monde du travail, la législation, la santé, l'égalité professionnelle, la lutte contre le harcèlement et les discriminations ? Vos élus CGT passent jusqu'à l'équivalent de 10 jours par an de formation sur ces sujets car ceux-ci méritent d'être traités avec sérieux. Présents dans toutes les grandes entreprises du secteur, les élus CGT partagent leur expérience afin d'être plus efficaces dans leurs missions.

Un absentéisme passé sous silence.

Une certaine organisation semble obsédée par un prétendu détournement de son travail et passe par la même occasion sous silence la présence continue des élus de l'Intersyndicale, son travail de préparation pour alimenter l'ordre du jour des réunions

de CE ainsi que les débats qui y ont lieu. Elle ne s'étend pas, par contre, sur l'absentéisme chronique de ses membres aux réunions de délégués du personnel. A Puteaux, ceux-ci n'ont pas mis le pied dans cette instance depuis plus de 2 ans !

Certains courraient-ils après les organisations syndicales en voulant grossir le trait ? Vos élus CGT Axway leur rappellent que la contrefaçon ne bat pas l'original. Forts de leur appartenance à un réseau de près de 700 000 adhérents de tous horizons, des structures solidaires qui leur assurent une formation et une information nécessaires à l'exercice de leur mandat, ils sont fiers de concourir à l'indépendance de leur outil, par le biais de leurs cotisations. Cet engagement est la garantie d'efficacité auprès des salariés.



Elections CE/DP : l'appel du 4 octobre !

Dans un courriel daté du 20 juin, le directeur général d'Axway, M. Jean Marc Lazzari, invite les salariés à « voter, dès le 4 octobre, pour les candidats que vous estimerez les mieux à même de vous représenter ». Nous ne pouvons que louer cette volonté d'impliquer les salariés et la direction dans les élections CE et DP. D'autant qu'il s'agit d'une première à marquer d'une pierre blanche dans le jardin de l'entreprise. Nous avons jusqu'à présent plutôt l'habitude du contraire. Le discours distillé lors de réunions informelles ou d'équipes visait jusqu'à présent davantage à dissuader les salariés de se mobiliser au premier tour, celui-ci étant réservé aux organisations syndicales. A chaque renouvellement des instances représentatives du personnel, des salariés choqués par le discours de leur management venaient nous rapporter ce que leurs chastes oreilles avaient entendu. Et voici, notamment, ce que cela donnait : « Bon, les gars, la semaine prochaine, c'est le premier tour des élections. Faut voter mais bon le premier tour est réservé aux syndicats, c'est pas très pluraliste, moi je serai vous j'attendrais le second tour, hein. M'enfin, vous faites comme vous le sentez. Mais bon, y a pas grand choix tout de même au premier tour... ». **Heureusement cette année, grâce à l'implication personnelle de notre patron, gageons que le taux de participation dès le premier tour battra tous les records !**
Merci patron !

